



Conseil de sécurité

Briefing : La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

New York, le 18 décembre 2024

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais aussi remercier aussi le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de sa présentation. Nous avons écouté attentivement la présentation de Madame Efron et le récit poignant de M. Levy. La Suisse a fermement condamné, dès les 7 octobre, les actes de terreur et la prise d'otages par le Hamas et d'autres groupes affiliés en Israël.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de soulever un des thèmes qui aura le plus profondément préoccupé la Suisse tout au long de son mandat au Conseil de sécurité : la protection des civils, et notamment du personnel humanitaire. La Suisse est consternée par les faits rapportés à ce propos, parmi d'autres, dans le dernier rapport du Secrétaire général portant sur la mise en œuvre de la résolution 2334.

Selon le rapport les frappes aériennes israéliennes auraient tué plusieurs acteurs et actrices humanitaires le 30 novembre dernier, dont un employé de Save the Children et trois employés de World Central Kitchen. Ces victimes se sont ainsi ajoutées à la liste des plus de 330 humanitaires tués – dont une grande majorité d'employés de l'UNRWA. Depuis le 7 octobre 2023 des dizaines de milliers de civils ont ainsi été tués, y compris encore ces dernières semaines.

La Suisse condamne toute attaque contre les civils avec la plus grande fermeté. Le respect des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités sont des obligations en vertu du droit international humanitaire.

Par la résolution 2730, que la Suisse a rédigée et dont 115 Etats-membres ont récemment soutenu les propositions de mise en œuvre avancées par le Secrétaire général, le Conseil de sécurité a réaffirmé l'obligation de protéger le personnel et les biens employés dans les opérations humanitaires. Cette protection est d'autant plus cruciale à la lumière de la situation humanitaire catastrophique à Gaza. La population civile est notamment exposée au risque de famine, dont l'utilisation comme méthode de guerre constitue un crime de guerre en vertu du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

La Suisse continuera de s'engager pour un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent ainsi que la libération immédiate et inconditionnelle des otages. Nous saluons à ce propos les efforts de médiation qui sont en cours. Nous rappelons l'obligation de respecter strictement le droit international humanitaire, y compris l'acheminement rapide, sûr et sans entraves de l'aide humanitaire à toutes les personnes dans le besoin à Gaza.

Ces mêmes demandes ont rallié une majorité écrasante d'Etats-membres à l'Assemblée générale lors de la dernière séance de la Session extraordinaire d'urgence le 11 décembre. Cela témoigne d'une volonté commune de mettre fin à cette guerre et à son bilan humain effroyable. Cela rappelle aussi le

rôle central que joue actuellement l'UNRWA – dont le mandat est conféré par l'Assemblée générale depuis 1949 – en tant que principal acteur humanitaire dans la bande de Gaza pourvoyeur de services de base quasi-étatiques dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, et comme rempart important contre une déstabilisation encore plus grande de la région.

Madame la Présidente,

La Suisse soutient l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice (CIJ) du 19 juillet dernier, auquel elle a contribué. L'illégalité de l'occupation israélienne du Territoire palestinien, en cours depuis 1967, ne fait aucun doute. Cette occupation doit cesser dans les plus brefs délais.

Nous regrettons profondément l'absence de mise en œuvre de la résolution 2334 comme des quatre résolutions adoptées par ce Conseil depuis les actes de terreur du 7 octobre. Partout dans le monde, le non-respect des décisions du Conseil est synonyme d'obstacle à la paix, de souffrances pour les populations et de processus de paix en faillite.

J'en veux pour preuve la situation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, où la violence n'a jamais été aussi élevée en raison des attaques de colons et des opérations menées par les forces de sécurité israéliennes.

La Suisse est aussi préoccupée par les violences liées à la présence de groupuscules armés, notamment à Jénine.

Elle réitère son appel à toutes les parties de respecter leurs obligations en vertu du droit international. Les opérations menées en Cisjordanie doivent répondre aux critères de nécessité et de proportionnalité et respecter le droit de tout individu à la vie et à la sécurité de sa personne. Tous les auteurs de violences envers les civils et de destructions délibérées de biens et d'infrastructures civiles doivent être traduits en justice.

La Suisse condamne les annonces de dirigeants israéliens, comme relatées dans le rapport du Secrétaire général, visant à l'expansion des colonies, illégales en vertu du droit international, dans le Territoire palestinien occupé. Ces annonces sont de nature à alimenter davantage la spirale de violence et sont de clairs obstacles à la paix.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de conclure en affirmant une nouvelle fois le soutien plein et entier de la Suisse à la solution à deux Etats, qui est la seule option possible pour Israéliens et Palestiniens de vivre côte-à-côte en paix, en sécurité et dans la dignité, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, conformément au droit international et aux paramètres convenus au niveau international.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Thank you, Madam President.

I would also like to thank Assistant Secretary-General Khaled Khiari for his presentation. We listened attentively to Ms. Efron's presentation and Mr. Levy's poignant story. As early as 7 October, Switzerland firmly condemned the acts of terror and hostage-taking by Hamas and other affiliated groups in Israel.

Madam President,

Allow me to raise one of the issues that will have preoccupied most profoundly Switzerland throughout its term on the Security Council: the protection of civilians, and in particular humanitarian personnel. Switzerland is shocked by the facts reported on this subject, among others, in the Secretary-General's latest report on the implementation of Resolution 2334.

According to the report, Israeli air strikes killed several humanitarian workers on

November 30, including a Save the Children employee and three World Central Kitchen employees. These victims are thus added to the list of more than 330 humanitarians killed - the vast majority of them UNRWA employees. Since October 7, 2023, tens of thousands of civilians have been killed, including in recent weeks.

Switzerland condemns all attacks on civilians in the strongest possible terms. Respect for the principles of distinction, proportionality and precaution in the conduct of hostilities are obligations under international humanitarian law.

In Resolution 2730, drafted by Switzerland and recently endorsed by 115 member states, the Security Council reaffirmed the obligation to protect personnel and assets involved in humanitarian operations. This protection is all the more crucial in the light of the catastrophic humanitarian situation in Gaza. In particular, the civilian population is exposed to the risk of starvation, the use of which as a method of warfare constitutes a war crime under the Rome Statute of the International Criminal Court.

Switzerland will continue to call for an immediate, unconditional and permanent ceasefire, as well as the immediate and unconditional release of the hostages. In this respect, we welcome the mediation efforts underway. We reiterate the obligation to comply strictly with international humanitarian law, including the rapid, safe and unimpeded delivery of humanitarian aid to all those in need in Gaza.

These same demands were endorsed by an overwhelming majority of member states in the General Assembly at the last meeting of the Emergency Special Session on December 11. This testifies to a shared determination to put an end to this war and its appalling human toll. It is also a reminder of the central role currently played by UNRWA - whose mandate has been conferred by the General Assembly since 1949 - as the main humanitarian actor in the Gaza Strip, providing state-like basic services throughout the Occupied Palestinian Territory, and as an important bulwark against further destabilization of the region.

Madam President,

Switzerland supports the advisory opinion of the International Court of Justice (ICJ) of July 19, to which it contributed. The illegality of the Israeli occupation of the Palestinian Territory, which has been ongoing since 1967, is beyond doubt. This occupation must cease as soon as possible.

We deeply regret the lack of implementation of the resolution 2334, as of the four resolutions adopted by this Council since the acts of terror of October 7. Throughout the world, failure to comply with the Council's decisions is synonymous with obstacles to peace, suffering for populations and failed peace processes.

A case in point is the situation in the West Bank, including East Jerusalem, where violence is at an all-time high as a result of settler attacks and operations by Israeli security forces.

Switzerland is also concerned by the violence in connection to the presence of armed groups, particularly in Jenin.

It reiterates its call on all parties to respect their obligations under international law. Operations carried out in the West Bank must meet the criteria of necessity and proportionality, and respect the right of every individual to life and security of person. All those responsible for violence against civilians and the deliberate destruction of civilian property and infrastructure must be brought to justice.

Switzerland condemns the announcements by Israeli leaders, as recounted in the Secretary-General's report, to expand settlements, illegal under international law, in the Occupied Palestinian Territory. These announcements are likely to further fuel the spiral of violence and are clear obstacles to peace.

Madam President,

Allow me to conclude by reiterating Switzerland's full support for the two-state solution, which is the only possible option for Israelis and Palestinians to live side by side in peace, security and dignity, within secure and recognized borders, in accordance with international law and internationally agreed parameters.

Thank you.